

BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS  
(non audité)

30 septembre 2011

**Bell**Aliant

## COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT (non audité)

### Pour les périodes closes les 30 septembre

(en millions de dollars canadiens, sauf le résultat par action/part)

		Trimestres		Périodes de neuf mois	
	Notes	2011	2010	2011	2010
Produits opérationnels	3	700,2	703,7	2 074,4	2 092,5
Charges					
Charges opérationnelles	4	360,5	354,4	1 071,9	1 061,5
Amortissements		159,5	173,1	469,8	519,6
Coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts	6	26,5	0,7	32,4	15,3
Bénéfice opérationnel		153,7	175,5	500,3	496,1
Charge financière	7	88,2	88,7	263,7	262,5
Produits financiers	7	(45,1)	(40,1)	(135,3)	(120,1)
Charge financière nette		43,1	48,6	128,4	142,4
Distributions aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	20	–	52,3	–	157,0
Augmentation (diminution) de la valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	20	–	31,7	–	(156,0)
Autres charges (produits)		(1,2)	13,4	5,0	16,8
Bénéfice avant impôt		111,8	29,5	366,9	335,9
Charge (économie) d'impôt exigible		0,3	2,9	(0,8)	2,9
Charge (économie) d'impôt différé		31,4	(5,9)	111,4	(18,5)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat		31,7	(3,0)	110,6	(15,6)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		80,1	32,5	256,3	351,5
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	8	(0,2)	0,6	(4,4)	(1,1)
Bénéfice net		79,9	33,1	251,9	350,4
Bénéfice net attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires/porteurs de parts		76,4	33,1	244,3	350,4
Participations ne donnant pas le contrôle	13				
Actions privilégiées émises par une filiale		3,5	–	7,6	–
		79,9	33,1	251,9	350,4
Résultat par action/part :	9				
De base lié aux activités poursuivies		0,76	0,20	2,45	2,19
De base lié aux activités abandonnées		(0,01)	0,01	(0,04)	(0,01)
De base		0,75	0,21	2,41	2,18
Dilué lié aux activités poursuivies		0,76	0,20	2,45	1,51
Dilué lié aux activités abandonnées		(0,01)	–	(0,04)	(0,01)
Dilué		0,75	0,20	2,41	1,50

Se reporter aux notes annexes.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Pour les périodes closes les 30 septembre (en millions de dollars canadiens)		Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2011	2010	2011	2010
	Notes				
Bénéfice net		<b>79,9</b>	33,1	<b>251,9</b>	350,4
Autres éléments de la perte globale, déduction faite de l'impôt sur le résultat	10	<b>(149,5)</b>	(50,6)	<b>(174,0)</b>	(351,1)
Bénéfice global (perte globale)		<b>(69,6)</b>	(17,5)	<b>77,9</b>	(0,7)
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires/porteurs de parts		<b>(73,1)</b>	(17,5)	<b>70,3</b>	(0,7)
Participations ne donnant pas le contrôle					
Actions privilégiées émises par une filiale	13	<b>3,5</b>	–	<b>7,6</b>	–
		<b>(69,6)</b>	(17,5)	<b>77,9</b>	(0,7)

Se reporter aux notes annexes.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 septembre 2011	Au 31 décembre 2010
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		18,8	65,4
Créances clients et autres débiteurs		397,0	383,8
Effets à recevoir de parties liées	19	–	145,6
Stocks		14,2	18,0
Paiements anticipés		26,3	16,0
Impôt à recevoir		23,2	25,0
		<b>479,5</b>	<b>653,8</b>
Actifs classés comme détenus en vue de la vente		–	107,1
		<b>479,5</b>	<b>760,9</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Créances à long terme		18,1	20,4
Charges différées		14,1	14,4
Actifs d'impôt différé		76,7	145,4
Immobilisations corporelles	11	3 401,1	3 359,5
Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée		1 134,9	1 185,0
Goodwill et immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée		2 885,2	2 894,1
		<b>7 530,1</b>	<b>7 618,8</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>8 009,6</b>	<b>8 379,7</b>

Se reporter aux notes annexes.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 septembre 2011	Au 31 décembre 2010
<b>Passifs courants</b>			
Effets à payer à des parties liées	19	6,2	48,7
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		317,1	333,5
Passif au titre des coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts	6	27,7	14,1
Distributions à verser	19	–	199,4
Dette à court terme	14	380,0	377,2
Tranche à court terme de la dette à long terme	14	30,9	427,4
		<b>761,9</b>	1 400,3
Passifs directement liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente		–	44,2
		<b>761,9</b>	1 444,5
<b>Passifs non courants</b>			
Dette à long terme	14	2 653,2	2 360,9
Parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises pas Bell Aliant, s.e.c.	12, 20	–	1 876,6
Avantages postérieurs à l'emploi	5	1 013,8	998,7
Crédits différés et autres passifs à long terme		38,0	33,0
		<b>3 705,0</b>	5 269,2
<b>Total du passif</b>		<b>4 466,9</b>	6 713,7
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires/porteurs de parts</b>			
Capital social/des associés	12	3 651,6	2 061,5
Surplus d'apport		263,9	0,4
Cumul de la perte globale totale		(653,8)	(395,9)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires/porteurs de parts</b>		<b>3 261,7</b>	1 666,0
Participations ne donnant pas le contrôle			
Actions privilégiées émises par une filiale	13	281,0	–
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>3 542,7</b>	1 666,0
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>		<b>8 009,6</b>	8 379,7

Se reporter aux notes annexes.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

### Pour les périodes closes les 30 septembre

(en millions de dollars canadiens)	Notes	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		<b>256,3</b>	351,5
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :			
Amortissements		<b>469,8</b>	519,6
Charge (économie) d'impôt sur le résultat		<b>110,6</b>	(15,6)
Coûts des services rendus au cours de la période liés aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	4, 5	<b>46,8</b>	39,3
Charge financière nette	7	<b>128,4</b>	142,4
Financement des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	5	<b>(276,1)</b>	(108,7)
Distributions aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B	20	–	157,0
Diminution de la valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie B	20	–	(156,0)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		<b>2,4</b>	3,3
Intérêts versés		<b>(145,6)</b>	(148,8)
Intérêts reçus		<b>1,1</b>	1,2
Impôt sur le résultat payé, montant net		<b>(0,5)</b>	(4,5)
Autres		<b>(1,4)</b>	5,5
Flux de trésorerie opérationnels avant la variation des actifs et passifs opérationnels		<b>591,8</b>	786,2
Variations des actifs et des passifs opérationnels	17	<b>34,0</b>	(70,4)
		<b>625,8</b>	715,8
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Augmentation des effets à recevoir de parties liées		–	(72,8)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée		<b>(435,7)</b>	(332,0)
Autres activités d'investissement		<b>3,5</b>	0,1
		<b>(432,2)</b>	(404,7)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit (remboursement) net d'effets à payer à des parties liées	19	<b>(42,5)</b>	3,7
Produit net de la dette à court terme	14	<b>2,8</b>	132,8
Remboursement de la dette à long terme	14	<b>(413,4)</b>	(358,3)
Produit de la dette à long terme	14	<b>300,0</b>	350,0
Frais d'émission de titres d'emprunt	14	<b>(4,2)</b>	(1,3)
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-acquisition		<b>(18,2)</b>	(13,7)
Émission d'actions privilégiées par une filiale	13	<b>287,5</b>	–
Commissions et frais d'émission d'actions privilégiées, avant impôt	13	<b>(9,5)</b>	–
Dividendes versés aux actionnaires	12	<b>(327,3)</b>	–
Dividendes versés aux porteurs d'actions privilégiées	13	<b>(7,6)</b>	–
Distributions versées aux porteurs de parts		<b>(36,5)</b>	(321,3)
Distributions versées aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B		<b>(17,4)</b>	(104,7)
		<b>(286,3)</b>	(312,8)
Diminution des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		<b>(92,7)</b>	(1,7)
Augmentation (diminution) des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	8	<b>46,1</b>	(10,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		<b>65,4</b>	27,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		<b>18,8</b>	15,0
Informations supplémentaires			
Trésorerie		<b>18,2</b>	14,7
Équivalents de trésorerie		<b>0,6</b>	0,3
		<b>18,8</b>	15,0

Se reporter aux notes annexes.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audité)

## Pour la période close le 30 septembre 2011

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Attribuable aux actionnaires/porteurs de parts						Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		Capital social	Capital des associés	Surplus d'apport	Déficit accumulé	Cumul des autres éléments de la perte globale	Cumul de la perte globale totale			
Solde au 31 décembre 2010		–	2 061,5	0,4	(373,2)	(22,7)	(395,9)	1 666,0	–	1 666,0
Conversion en société par actions	12	3 651,6	(2 061,5)	263,5	(0,9)	–	(0,9)	1 852,7	–	1 852,7
Bénéfice net		–	–	–	244,3	–	244,3	244,3	7,6	251,9
Émission d'actions privilégiées par une filiale	13	–	–	–	–	–	–	–	281,0	281,0
Dividendes déclarés sur :										
Actions ordinaires	12, 19	–	–	–	(327,3)	–	(327,3)	(327,3)	–	(327,3)
Actions privilégiées	13	–	–	–	–	–	–	–	(7,6)	(7,6)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	10	–	–	–	(176,4)	2,4	(174,0)	(174,0)	–	(174,0)
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>		<b>3 651,6</b>	<b>–</b>	<b>263,9</b>	<b>(633,5)</b>	<b>(20,3)</b>	<b>(653,8)</b>	<b>3 261,7</b>	<b>281,0</b>	<b>3 542,7</b>

## Pour la période close le 30 septembre 2010

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Attribuable aux porteurs de parts					Total des capitaux propres
		Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfice accumulé	Cumul des autres éléments de la perte globale	Cumul du bénéfice global total	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2010		2 061,5	0,4	1 332,3	(27,0)	1 305,3	3 367,2
Bénéfice net		–	–	350,4	–	350,4	350,4
Distributions déclarées sur :							
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1	12	–	–	(61,3)	–	(61,3)	(61,3)
Parts de société en commandite de catégorie 2	12, 19	–	–	(280,5)	–	(280,5)	(280,5)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	10	–	–	(354,5)	3,4	(351,1)	(351,1)
Solde au 30 septembre 2010		2 061,5	0,4	986,4	(23,6)	962,8	3 024,7

Se reporter aux notes annexes.

## Notes annexes (non audité)

Tous les montants, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

### 1. Description des activités

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le Fonds de revenu Bell Aliant Communication régionales (le Fonds) a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions (la conversion). La conversion est présentée dans la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires non audités de Bell Aliant Communications régionales inc. (Bell Aliant, commandité) pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, par suite de la conversion, BCE Inc. (BCE) et Bell Canada étaient propriétaires de 43,88 % des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. après dilution et de une action ordinaire de Bell Aliant, commandité, les actions ordinaires restantes de Bell Aliant, commandité étant détenues par Bell Aliant Inc. En vertu des modalités de la convention modifiée des porteurs de titres, BCE et Bell Canada continuent de contrôler Bell Aliant, commandité. Bell Aliant Inc. exerce une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de Bell Aliant, commandité, sans toutefois la contrôler.

Comme les porteurs de parts initiaux du Fonds et de Placements Bell Aliant, s.e.c. détiennent une participation essentiellement dans les mêmes actifs et passifs sous-jacents, mais par l'intermédiaire des structures différentes sur le plan juridique de Bell Aliant Inc. et de Bell Aliant, commandité, la conversion a été comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Par conséquent, les états financiers consolidés de Bell Aliant, commandité reflètent la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie comme si la société avait toujours poursuivi les activités de Placements Bell Aliant, s.e.c. Les montants comparatifs dans ces états financiers sont ceux de Placements Bell Aliant, s.e.c.

Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Bell Aliant, commandité et à ses filiales pour 2011 et à Placements Bell Aliant, s.e.c. et à ses filiales pour les périodes précédentes.

Bell Aliant, commandité est constituée en vertu des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Nos activités sont principalement concentrées dans les services de télécommunications régionales au Canada atlantique, en Ontario et au Québec. Nous sommes constitués en société par actions et basés au Canada. Notre siège social est situé au 1505 Barrington Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), B3J 2W3. Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités (états financiers intermédiaires) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 1<sup>er</sup> novembre 2011. Les états financiers consolidés de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, ont été approuvés par le conseil d'administration et autorisés pour publication le 9 mars 2011.

### 2. Principales méthodes comptables

#### Mode de présentation

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations de l'IFRS Interpretations Committee, selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ils ont été préparés conformément aux méthodes comptables que nous prévoyons adopter pour nos états financiers consolidés pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011, lesquelles sont présentées dans la note 1 de nos états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2011. Ils n'incluent pas toute l'information requise dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec nos états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

En 2010, nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires étaient préparés conformément aux PCGR du Canada. L'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS est expliquée à la note 20.

## Notes annexes (non audité)

Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit notre monnaie fonctionnelle.

### Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés lorsque nous concluons un instrument financier ou un contrat dérivé. Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur à leur comptabilisation initiale.

#### *Instruments financiers dérivés*

Nous pouvons avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer notre exposition aux risques financiers relativement à notre utilisation des devises, pour atténuer l'incidence des fluctuations du cours du marché des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. sur la valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions et pour gérer le risque de taux d'intérêt. Nous n'utilisons pas d'instruments financiers dérivés aux fins de négociation ou de spéculation. Pour chaque instrument dérivé, on détermine s'il est approprié d'appliquer la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés qui constituent des couvertures économiques, mais qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, sont classés comme actifs financiers ou passifs financiers détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (IAS 39). L'actif ou le passif financier est comptabilisé à la juste valeur, et les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées par le biais du résultat net dans le compte de résultat.

### Nouvelles normes comptables qui n'ont pas encore été adoptées

L'IASB a publié plusieurs nouvelles normes, modifications de normes et interprétations qui ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011. Bien que leur adoption anticipée soit permise, elles n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers intermédiaires. Nous évaluons actuellement l'incidence, le cas échéant, que ces nouvelles normes et modifications auront sur nos résultats financiers. Ces normes sont les suivantes :

#### *Informations à fournir — Transfert d'actifs financiers (amendements d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir)*

Les amendements d'IFRS 7, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, exigent de fournir des informations supplémentaires concernant le transfert d'actifs financiers, particulièrement lorsqu'un nombre disproportionné de transactions est enregistré à la fin de la période de présentation de l'information financière.

#### *IFRS 9, Instruments financiers*

IFRS 9, qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, constitue la première étape du projet en trois étapes de l'IASB visant à remplacer IAS 39. Elle exige le classement et l'évaluation des actifs financiers soit dans la catégorie du coût amorti, soit dans celle de la juste valeur.

#### *IFRS 10, États financiers consolidés*

IFRS 10, qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, s'appuie sur les principes existants et reconnaît que la notion de contrôle constitue le facteur concluant pour déterminer si une entité devrait être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. Cette norme fournit des directives supplémentaires aux fins de l'établissement du contrôle lorsqu'il est difficile d'évaluer ce dernier.

#### *IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*

IFRS 12, qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, exige la présentation d'informations sur toutes les formes de participations détenues dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et les autres entités hors bilan.

## Notes annexes (non audité)

### *IFRS 13, Évaluation de la juste valeur*

IFRS 13, qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, établit un cadre unique aux fins de l'évaluation de la juste valeur ainsi que les informations à fournir sur cette évaluation. Elle s'applique lorsqu'une autre IFRS exige ou permet des évaluations de la juste valeur ou des informations à fournir sur ces évaluations, sauf en ce qui concerne les transactions dont le paiement est fondé sur des actions auxquelles s'applique IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les contrats de location auxquels s'applique IAS 17, *Contrats de location*, et les évaluations qui sont similaires à la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, notamment en ce qui concerne la valeur de réalisation nette, dont il est question dans IAS 2, *Stocks*, ou la valeur d'utilité, dont il est question dans IAS 36, *Dépréciation d'actifs*.

### *Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat)*

Les modifications à IAS 12, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, établissent la présomption du recouvrement de certains actifs et sont considérées pertinentes dans les cas où différentes conséquences fiscales peuvent survenir selon la manière dont les valeurs comptables sont recouvrées.

### *Avantages du personnel (amendements à IAS 19, Avantages du personnel)*

Les amendements à IAS 19, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, éliminent l'approche du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels et exigent que les entités séparent les variations de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes en trois composantes. Les amendements bonifient également les informations à fournir à l'égard des risques découlant des régimes à prestations définies.

## 3. Produits opérationnels

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
Services locaux et d'accès	312,7	325,3	934,8	973,2
Services de données	219,7	208,4	648,9	619,5
Services interurbains	97,9	102,6	288,7	298,7
Services sans fil	25,9	24,3	73,2	67,3
Autres produits	44,0	43,1	128,8	133,8
Total des produits opérationnels	700,2	703,7	2 074,4	2 092,5

Les autres produits et le coût des ventes (note 4) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011 comprennent des montants de 6,1 M\$ et de 18,3 M\$, respectivement (5,6 M\$ et 16,8 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement), relativement à nos ententes non monétaires d'utilisation conjointe de poteaux conclues avec différentes entreprises de services publics dans l'ensemble de notre territoire d'exploitation.

## 4. Charges opérationnelles

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
Coûts de main-d'œuvre				
Salaires, rémunérations et impôts et avantages liés (note 6)	134,6	131,9	399,0	403,7
Coûts des services rendus au cours de la période liés aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (note 5)	15,7	13,0	46,8	39,3
Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions (notes 15 et 16)	4,2	5,0	14,9	8,9
Coûts de sous-traitance et d'impartition et autres coûts de main-d'œuvre	15,9	13,4	47,0	37,0
Coûts de main-d'œuvre inscrits à l'actif	(38,3)	(32,3)	(113,3)	(101,5)
<b>Total des coûts de main-d'œuvre</b>	<b>132,1</b>	<b>131,0</b>	<b>394,4</b>	<b>387,4</b>
Coût des ventes, coûts liés au contenu et paiements à d'autres fournisseurs de services (note 3)	173,9	172,9	511,7	513,3
Charges liées aux locaux	9,5	8,9	29,0	29,6
Impôt lié aux activités opérationnelles	9,3	10,5	28,5	32,2
Créances douteuses	6,9	6,8	19,2	19,2
Autres charges opérationnelles	28,8	24,3	89,1	79,8
<b>Total des charges opérationnelles</b>	<b>360,5</b>	<b>354,4</b>	<b>1 071,9</b>	<b>1 061,5</b>

## 5. Avantages postérieurs à l'emploi

Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies (RRPD), des régimes de retraite à cotisations définies (RRCD) et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2011	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		Total
		RRCD		
Comptabilisé dans les charges opérationnelles (note 4)				
Coûts des services rendus au cours de la période	13,1	0,5	2,1	15,7
Comptabilisé dans la charge financière nette (note 7)				
Rendement prévu des actifs des régimes	(44,6)	–	–	(44,6)
Charges d'intérêts sur les passifs du régime	43,9	3,3	–	47,2
	(0,7)	3,3	–	2,6
<b>Charge nette au titre des régimes d'avantages</b>	<b>12,4</b>	<b>3,8</b>	<b>2,1</b>	<b>18,3</b>
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		Total
Comptabilisé dans les charges opérationnelles (note 4)				
Coûts des services rendus au cours de la période	39,4	1,5	5,9	46,8
Comptabilisé dans la charge financière nette (note 7)				
Rendement prévu des actifs des régimes	(133,8)	–	–	(133,8)
Charges d'intérêts sur les passifs du régime	131,5	9,7	–	141,2
	(2,3)	9,7	–	7,4
<b>Charge nette au titre des régimes d'avantages</b>	<b>37,1</b>	<b>11,2</b>	<b>5,9</b>	<b>54,2</b>

## Notes annexes (non audité)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2010	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	RRCD	Total
Comptabilisé dans les charges opérationnelles (note 4)				
Coûts des services rendus au cours de la période	10,8	0,4	1,8	13,0
Comptabilisé dans la charge financière nette (note 7)				
Rendement prévu des actifs des régimes	(39,7)	–	–	(39,7)
Charges d'intérêts sur les passifs du régime	43,6	3,2	–	46,8
	3,9	3,2	–	7,1
<b>Charge nette au titre des régimes d'avantages</b>	<b>14,7</b>	<b>3,6</b>	<b>1,8</b>	<b>20,1</b>

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	RRCD	Total
Comptabilisé dans les charges opérationnelles (note 4)				
Coûts des services rendus au cours de la période	32,5	1,2	5,6	39,3
Comptabilisé dans la charge financière nette (note 7)				
Rendement prévu des actifs des régimes	(118,9)	–	–	(118,9)
Charges d'intérêts sur les passifs du régime	130,7	9,6	–	140,3
	11,8	9,6	–	21,4
<b>Charge nette au titre des régimes d'avantages</b>	<b>44,3</b>	<b>10,8</b>	<b>5,6</b>	<b>60,7</b>

### Capitalisation des régimes d'avantages

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2011	2010
Cotisations aux RRPD	263,7	97,3
Cotisations aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	6,5	6,0
Capitalisation des RRPD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	270,2	103,3
Cotisations aux RRCD liées aux activités poursuivies	5,9	5,4
Cotisations aux RRCD liées aux activités abandonnées	–	0,2
<b>Financement des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>276,1</b>	<b>108,9</b>

Le 15 mars 2011, nous avons versé une cotisation forfaitaire de 200,0 M\$ à nos RRPD. Cette cotisation permettra de compenser les futures capitalisations du déficit nécessaires.

### Obligation nette au titre des avantages

	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Obligation nette au titre des avantages au 31 décembre 2010	746,3	252,4	998,7
Charge nette au titre des régimes d'avantages	37,1	11,2	48,3
Cotisations	(263,7)	(6,5)	(270,2)
Pertes actuarielles (note 10)	226,5	10,5	237,0
<b>Obligation nette au titre des avantages au 30 septembre 2011</b>	<b>746,2</b>	<b>267,6</b>	<b>1 013,8</b>

	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Obligation nette au titre des avantages au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	584,7	215,4	800,1
Charge nette au titre des régimes d'avantages	44,3	10,8	55,1
Cotisations	(97,3)	(6,0)	(103,3)
Pertes actuarielles (note 10)	412,9	38,6	451,5
Obligation nette au titre des avantages au 30 septembre 2010	944,6	258,8	1 203,4

## 6. Coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts

### Coûts liés aux indemnités de départ

En 2011, dans le cadre de nos initiatives en matière de productivité organisationnelle, nous avons continué de rendre plus efficace notre équipe de direction. Au troisième trimestre de 2011, nous avons également offert un programme d'encouragement à la retraite à nos employés syndiqués admissibles du Canada atlantique. Par conséquent, nous avons estimé et comptabilisé des coûts liés aux indemnités de départ de 28,7 M\$ et de 34,6 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, respectivement, qui comprennent les coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages ainsi que les frais de rationalisation liés aux locaux. Puisque les employés qui vont quitter auront la possibilité de faire des choix qui pourraient avoir une incidence sur leur indemnité de départ, le coût final des initiatives pourrait différer de manière importante de notre estimation.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, les coûts liés aux indemnités de départ de 0,5 M\$ et de 12,0 M\$, respectivement, comprenaient les coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages ainsi que les frais de rationalisation liés aux locaux. En outre, au premier semestre de 2010, nous avons augmenté d'un total de 2,5 M\$ le coût estimatif des initiatives de restructuration de 2009 afin de refléter le coût final lié aux initiatives de restructuration de la période précédente.

#### *Passif au titre des coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts*

	<b>2011</b>
Passif au 31 décembre 2010	<b>16,9</b>
Coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages	<b>28,6</b>
Frais de rationalisation liés aux locaux	<b>3,8</b>
Coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts	<b>32,4</b>
Coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages inclus dans les charges opérationnelles	<b>2,2</b>
Paiements en espèces	<b>(17,9)</b>
Passif au 30 septembre 2011	<b>33,6</b>

Au 30 septembre 2011, le passif au titre des coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts comprenait un montant de 4,4 M\$ en frais de rationalisation liés aux locaux (3,7 M\$ au 31 décembre 2010), dont une tranche de 2,9 M\$ est incluse dans les passifs non courants (2,8 M\$ au 31 décembre 2010) puisqu'elle doit être engagée après le 30 septembre 2012. Au 30 septembre 2011, les passifs non courants comprenaient également un montant de 3,0 M\$ au titre de coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages (néant au 31 décembre 2010). Le passif au titre des coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages sera payé à mesure que les employés partiront à la retraite ou quitteront l'organisation.

## 7. Charge financière nette

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
Charge financière				
Charges d'intérêts sur les passifs des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (note 5)	47,2	46,8	141,2	140,3
Intérêts sur la dette à long terme	37,9	38,4	112,8	113,1
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt à long terme	1,3	1,8	4,2	5,3
Autres charges d'intérêts	1,8	1,7	5,5	3,8
	<b>88,2</b>	<b>88,7</b>	<b>263,7</b>	<b>262,5</b>
Produits financiers				
Rendement prévu des actifs des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (note 5)	(44,6)	(39,7)	(133,8)	(118,9)
Intérêts gagnés	(0,5)	(0,4)	(1,5)	(1,2)
	<b>(45,1)</b>	<b>(40,1)</b>	<b>(135,3)</b>	<b>(120,1)</b>
Charge financière nette	<b>43,1</b>	<b>48,6</b>	<b>128,4</b>	<b>142,4</b>

## 8. Activités abandonnées

### Division xwave

Le 26 octobre 2010, nous avons annoncé que nous avons signé une convention d'achat d'actifs, en vertu de laquelle Bell Canada acquerra notre division xwave. De ce fait, nous avons reclassé les résultats opérationnels de notre division xwave dans les activités abandonnées.

La clôture de l'opération a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2011; elle a donné lieu à un produit à la vente de 38,4 M\$ en espèces et à un montant de 33,7 M\$ à recevoir de Bell Canada au titre d'ajustements à l'état de la situation financière postérieurs à la clôture. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, nous avons perçu une tranche de 12,4 M\$ de ce montant à recevoir et versé un montant de 4,7 M\$ pour régler des obligations que nous avons prises en charge relativement à des dépenses engagées par xwave en 2010.

Une perte à la vente de 0,2 M\$ et de 4,4 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, respectivement, déduction faite du montant de 8,9 M\$ attribué au goodwill, a été comptabilisée dans la perte nette liée aux activités abandonnées.

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
Produits opérationnels	-	64,5	-	218,6
Charges opérationnelles	-	63,6	-	215,6
Autres charges	0,2	2,0	0,7	6,7
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	-	(1,7)	3,7	(2,6)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	<b>(0,2)</b>	<b>0,6</b>	<b>(4,4)</b>	<b>(1,1)</b>

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités opérationnelles	(4,7)	(8,4)
Activités d'investissement	50,8	(2,0)
Augmentation (diminution) des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	<b>46,1</b>	<b>(10,4)</b>

## 9. Résultat par action/part

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
De base :				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	76,6	32,5	248,7	351,5
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	(0,2)	0,6	(4,4)	(1,1)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	76,4	33,1	244,3	350,4
Résultat de base :				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires/de parts en circulation	101 373 833	160 536 409	101 373 833	160 536 409
Résultat de base par action/part lié aux activités poursuivies	0,76	0,20	2,45	2,19
Résultat de base par action/part lié aux activités abandonnées	(0,01)	0,01	(0,04)	(0,01)
Résultat de base par action/part	0,75	0,21	2,41	2,18
Résultat dilué :				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	76,6	32,5	248,7	351,5
Distributions déclarées aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	52,3	-	157,0
Augmentation (diminution) de la valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	31,7	-	(156,0)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	76,6	116,5	248,7	352,5
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	(0,2)	0,6	(4,4)	(1,1)
Bénéfice net dilué attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	76,4	117,1	244,3	351,4
Nombre moyen pondéré d'actions/de parts en circulation	101 373 833	160 536 409	101 373 833	160 536 409
Ajouter les parts de société en commandite échangeables :				
Parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c.	-	72 205 024	-	72 205 024
	101 373 833	232 741 433	101 373 833	232 741 433
Résultat dilué par action/part lié aux activités poursuivies	0,76	0,20	2,45	1,51
Résultat dilué par action/part lié aux activités abandonnées	(0,01)	-	(0,04)	(0,01)
Résultat dilué par action/part	0,75	0,20	2,41	1,50

## Notes annexes (non audité)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2010, les parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c. avaient un effet antidilutif pour les activités poursuivies et, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010, elles avaient un effet antidilutif pour les activités abandonnées. Aucun titre n'avait d'effet potentiellement dilutif en 2011.

### 10. Autres éléments du résultat global

	2011			2010		
	Montant	Impôt sur le résultat	Montant net	Montant	Impôt sur le résultat	Montant net
Pour les trimestres clos les 30 septembre						
Pertes actuarielles sur les RRPD et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(205,5)	56,5	(149,0)	(63,1)	13,2	(49,9)
Incidence des taux d'imposition futurs adoptés sur les différences temporelles	–	(1,2)	(1,2)	–	(2,2)	(2,2)
	(205,5)	55,3	(150,2)	(63,1)	11,0	(52,1)
Reclassement des pertes sur les dérivés à titre de charge financière	1,0	(0,3)	0,7	1,9	(0,4)	1,5
Autres éléments de la perte globale	(204,5)	55,0	(149,5)	(61,2)	10,6	(50,6)

	2011			2010		
	Montant	Impôt sur le résultat	Montant net	Montant	Impôt sur le résultat	Montant net
Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre						
Pertes actuarielles sur les RRPD et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (note 5)	(237,0)	64,8	(172,2)	(451,5)	102,8	(348,7)
Incidence des taux d'imposition futurs adoptés sur les différences temporelles	–	(4,2)	(4,2)	–	(5,8)	(5,8)
	(237,0)	60,6	(176,4)	(451,5)	97,0	(354,5)
Reclassement des pertes sur les dérivés à titre de charge financière	3,4	(1,0)	2,4	4,3	(0,9)	3,4
Autres éléments de la perte globale	(233,6)	59,6	(174,0)	(447,2)	96,1	(351,1)

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur les RRPD et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ainsi que les ajustements concernant le plafonnement de l'actif sont présentés nets d'impôt dans l'état du résultat global sans toucher le résultat net.

### 11. Aide publique

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, nous avons porté l'aide publique de 11,2 M\$ et de 22,9 M\$, respectivement (0,3 M\$ et 1,3 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010), en diminution du coût des immobilisations corporelles connexes dans le cadre de certains projets pour la construction de réseaux à large bande en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

### 12. Capital social

	2011		2010	
	Nombre d'actions	Capital émis	Nombre de parts	Capital émis
Aux 30 septembre				
Actions ordinaires avec droit de vote	101 373 833	3 651,6	–	–
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1	–	–	28 168 803	1 017,1
Parts de société en commandite de catégorie 2	–	–	132 367 606	1 044,4
Parts de commandité	–	–	54 000	–
		3 651,6		2 061,5

## Notes annexes (non audité)

### Actions ordinaires

Dans le cadre de la conversion, BCE et Bell Canada ont échangé la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c. (soit 72 205 024 parts), la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c. (soit 28 168 803 parts), la totalité de leurs parts à droit de vote spécial émises par le Fonds (soit 100 373 827 parts) et toutes leurs actions ordinaires avec droit de vote, sauf une, de Placements Bell Aliant, commandité contre 100 373 827 actions ordinaires de Bell Aliant Inc. Les porteurs de parts du Fonds ont échangé la totalité de leurs parts, soit 127 394 907 parts, contre des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. Bell Aliant Inc. est devenue la société remplaçante du Fonds. La conversion est présentée plus en détails dans la note 14 de nos états financiers intermédiaires non audités pour la période close le 31 mars 2011.

	Nombre d'actions	Capital émis
Incidence de la conversion :		
Actions ordinaires découlant du regroupement des actions de Placements Bell Aliant, commandité	6	-
Actions ordinaires émises contre des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1	28 168 803	732,1
Actions ordinaires émises contre des parts de société en commandite échangeables de catégorie B	72 205 024	1 876,6
Actions ordinaires émises contre une part de Télébec et une part de NorthernTel et le transfert des actifs et des passifs de Placements Bell Aliant, s.e.c.	1 000 000	1 044,4
Frais de conversion liés à l'émission d'actions ordinaires, déduction faite de l'impôt	-	(1,5)
<b>Actions ordinaires en circulation au 30 septembre 2011</b>	<b>101 373 833</b>	<b>3 651,6</b>

### Parts de société en commandite

	Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		Parts de société en commandite de catégorie 2		Parts de commandité		Total du capital émis
	Nombre de parts	Capital émis	Nombre de parts	Capital émis	Nombre de parts	Capital émis	
Parts au 31 décembre 2010	28 168 803	1 017,1	132 367 606	1 044,4	54 000	-	2 061,5
Parts annulées au cours de la conversion	(28 168 803)	(1 017,1)	(132 367 606)	(1 044,4)	(54 000)		(2 061,5)
<b>Parts au 30 septembre 2011</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Aucune variation des parts de société en commandite n'a été enregistrée au cours de la période close le 30 septembre 2010.

### Surplus d'apport

La différence de 285,0 M\$ entre la valeur comptable des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 et la valeur comptable des actions ordinaires qui ont été échangées contre des parts ont été comptabilisées en surplus d'apport.

## Notes annexes (non audité)

### Dividendes/distributions déclarés

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, nous avons déclaré et versé des dividendes sur nos actions ordinaires de 109,0 M\$ et de 327,3 M\$, respectivement. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, nous avons déclaré des distributions mensuelles de 0,2417 \$ par part sur nos parts de société en commandite échangeables de catégorie 1, soit un montant total de 20,4 M\$ et de 61,3 M\$, respectivement, et des distributions sur nos parts de société en commandite de catégorie 2, soit un montant total de 93,5 M\$ et de 280,5 M\$, respectivement.

### 13. Participations ne donnant pas le contrôle

#### Actions privilégiées

Le 31 janvier 2011, Bell Aliant Actions privilégiées Inc. (Bell Aliant Actions privilégiées) a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* dans le seul but qu'elle agisse à titre d'émetteur d'actions privilégiées. Nous possédons 100 % des actions ordinaires de Bell Aliant Actions privilégiées.

En mars 2011, Bell Aliant Actions privilégiées a émis 11 500 000 actions privilégiées à taux rajusté et à dividendes cumulatifs, série A (actions privilégiées de série A), pour un produit brut total de 287,5 M\$. Bell Aliant Actions privilégiées a porté en diminution du produit de l'émission d'actions des commissions et frais d'émission d'actions de 9,5 M\$, déduction faite de l'impôt correspondant de 3,0 M\$.

Au gré de Bell Aliant Actions privilégiées, les actions privilégiées de série A donneront droit à des dividendes cumulatifs annuels de 1,2125 \$ par action, payables trimestriellement (le premier dividende trimestriel ayant été versé le 30 juin 2011), pour une période initiale de cinq ans se clôturant le 31 mars 2016.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, nous avons déclaré et versé des dividendes de 0,303 \$ et de 0,658 \$ par action privilégiée, respectivement, pour un montant de 3,5 M\$ et de 7,6 M\$, respectivement.

### 14. Dette

#### Dette à court terme

Nous disposons des facilités d'exploitation suivantes :

	Au 30 septembre 2011	Au 31 décembre 2010
Lignes de crédit engagées :		
Facilité d'exploitation renouvelable	750,0	550,0
Facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite	–	447,6
Programme de titrisation de débiteurs renouvelable	118,0	128,0
Facilités de lettres de crédit réservées	116,7	116,7
Lignes de crédit d'exploitation non engagées :		
Facilités d'exploitation remboursables à vue	13,0	13,0
Total des facilités d'exploitation	997,7	1 255,3

Au cours du deuxième trimestre de 2011, nous avons modifié et refondu nos facilités de crédit bancaires consortiales, ce qui a donné lieu à la mise en place d'une seule facilité d'exploitation renouvelable de 750,0 M\$, dont la nouvelle date d'échéance est le 6 juin 2015, et à l'élimination de la facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite. Notre facilité d'exploitation renouvelable engagée continue de fournir des liquidités de soutien pour notre programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$, soutient les lettres de crédit émises pour la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes et assure le financement des besoins généraux de l'entreprise. Nous avons engagé des frais d'émission de titres d'emprunt de 2,3 M\$ relativement à cette modification et à cette refonte.

## Notes annexes (non audité)

La situation de nos facilités d'exploitation se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2011	Au 31 décembre 2010
Lettres de crédit émises	278,5	286,1
Montants prélevés :		
Papier commercial émis	262,0	209,2
Titrisation de débiteurs	118,0	128,0
Facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite	–	40,0
Dette à court terme	380,0	377,2
Tranche non utilisée des facilités de crédit disponibles	339,2	592,0
Total des facilités d'exploitation	997,7	1 255,3

### *Lettres de crédit*

Aucune modification importante n'a été apportée à la situation des lettres de crédit émises au cours du trimestre clos le 30 septembre 2011.

### *Papier commercial*

Nous nous assurons que des montants suffisants peuvent être prélevés en tout temps sur nos facilités d'exploitation renouvelables engagées en vue de soutenir des émissions de papier commercial. Les billets à court terme totalisant 262,0 M\$, émis en vertu de notre programme de papier commercial afin de financer les variations des actifs et des passifs opérationnels, portent intérêt à un taux annuel se situant entre 1,20 % et 1,25 % et arriveront à échéance entre le 17 octobre 2011 et le 29 décembre 2011.

### *Titrisation de débiteurs*

Au 30 septembre 2011, des débiteurs d'un montant de 148,9 M\$ avaient été vendus à la fiducie de titrisation pour un produit en espèces net de 118,0 M\$ (produit en espèces net de 128,0 M\$ au 31 décembre 2010). Comme nous conservons certains risques liés aux débiteurs titrisés, et particulièrement le risque de crédit, les conditions pour la comptabilisation à titre de vente d'actif ne sont pas remplies. Par conséquent, les passifs de la fiducie de titrisation sont inclus dans la dette à court terme et les débiteurs liés sont inclus dans notre actif.

### *Facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite*

Dans le cadre de la modification et de la refonte de nos facilités de crédit bancaires consortiales, les avances sous forme d'acceptations bancaires de 40,0 M\$ en cours en vertu de nos facilités non renouvelables liées à la caisse de retraite ont été remboursées au cours du trimestre clos le 30 juin 2011.

### Dette à long terme

Le 26 avril 2011, nous avons émis 300,0 M\$ de billets à moyen terme non garantis qui portent intérêt à 4,88 % par année et qui viendront à échéance le 26 avril 2018. Des frais d'émission de titres d'emprunt de 1,5 M\$ ont été engagés, ce qui s'est traduit par un produit net de 298,5 M\$.

Le 6 mai 2011, nous avons effectué un remboursement partiel des billets à moyen terme à 4,72 % qui arriveront à échéance le 26 septembre 2011 (billets de 2011). Nous avons remboursé au prorata une tranche de 300,0 M\$ du montant en capital des billets de 2011, soit 74 % du capital total restant à payer, au prix et selon les conditions précisés pour les billets de 2011. Nous avons comptabilisé dans les autres charges (produits) une perte liée au remboursement de 4,4 M\$, par suite du remboursement d'un montant de 304,0 M\$ en capital et de la constatation d'un montant de 0,4 M\$ au titre de frais d'émission de titres d'emprunt non amortis précédemment.

Le 26 septembre 2011, nous avons payé à l'échéance la tranche résiduelle de 105,0 M\$ de l'encours du capital des billets de 2011, ainsi que les intérêts courus.

## 15. Instruments financiers

En juin 2011, nous avons conclu une série d'options d'achat et de vente sur devises d'une durée maximale de neuf mois. Ces options constituent une couverture économique pour une partie de notre exposition au risque de change découlant de nos achats futurs prévus d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée libellées en dollars américains. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, nous avons comptabilisé dans les autres charges (produits) un profit lié à ces instruments financiers de 1,5 M\$ et de 1,3 M\$, respectivement.

En septembre 2011, nous avons conclu un swap sur rendement total des capitaux propres, d'une durée de douze mois, basé sur les actions ordinaires de Bell Aliant Inc. Nous avons recours à cette couverture économique pour réduire une partie de l'incidence des fluctuations du cours du marché des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. sur la valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, nous avons comptabilisé un profit net de 0,5 M\$ au titre de la charge liée au régime de rémunération fondée sur des actions.

La juste valeur de ces instruments financiers dérivés au 30 septembre 2011 était fondée sur des données qui s'appuyaient sur des données de marché observables et représentait des actifs financiers de 1,3 M\$ au titre des options sur devises et de 0,5 M\$ au titre du swap sur rendement total des capitaux propres. La valeur nominale totale de ces instruments financiers au 30 septembre 2011 s'élevait à 20,0 M\$ pour les options sur devises et à 20,5 M\$ pour le swap sur rendement total des capitaux propres.

## 16. Régimes de rémunération fondée sur des actions

### Régimes d'épargne-actions des employés

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, le nombre total des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. achetées sur le marché libre pour nos régimes d'épargne-actions des employés s'est chiffré à 404 199 et à 1 345 496, respectivement (444 189 et 1 474 127 parts du Fonds achetées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement). Nous avons comptabilisé une charge de rémunération liée aux régimes d'épargne-actions des employés de 2,5 M\$ et de 7,3 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, respectivement (2,2 M\$ et 6,7 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement).

### Régime d'actions différées de Bell Aliant

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation des actions/parts différées ainsi que des variations survenues pendant la période :

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2011	2010
Actions/parts différées en circulation aux 31 décembre	1 380 568	1 293 699
Attribuées :		
Juin 2010 — période de service allant de l'exercice 2010 à l'exercice 2012	—	369 784
Janvier 2011 — période de service allant de l'exercice 2011 à l'exercice 2013	321 949	—
Dividendes/distributions réinvestis au cours de la période	90 472	91 102
	412 421	460 886
Faisant l'objet d'une renonciation	(93 578)	(267 190)
Exercées	(93 089)	(122 030)
Actions/parts différées en circulation aux 30 septembre	1 606 322	1 365 365
Actions/parts différées dont les droits ont été acquis aux 30 septembre	927 998	666 248

## Notes annexes (non audité)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, la juste valeur des 412 421 actions différées attribuées ou créditées au réinvestissement des dividendes théoriques (460 886 parts différées attribuées ou créditées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010) se chiffrait à 11,0 M\$ (11,9 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010). Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, nous avons comptabilisé une charge de rémunération de 2,2 M\$ et de 8,1 M\$, respectivement (2,8 M\$ et 2,2 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement). Ce montant se rapporte à la valeur d'attribution des actions différées comptabilisée sur la période d'acquisition des droits et à la variation du cours de marché des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. (parts du Fonds en 2010) entre la date d'attribution et la date de présentation de l'information financière.

### Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de Bell Aliant

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, nous avons adopté le régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de Bell Aliant. Le régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs est un régime réglé en trésorerie pour nos administrateurs admissibles qui ne sont pas des employés de Bell Aliant Inc., de ses filiales, de BCE ou de Bell Canada, aux termes duquel une part des jetons de présence annuels sera créditée en unités d'actions théoriques. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir 25 %, 50 %, 75 % ou 100 % de leurs jetons de présence annuels sous forme d'unités d'actions différées en vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs. Si un administrateur n'a pas répondu aux exigences minimales en matière de détention d'actions au 1<sup>er</sup> janvier d'une année civile donnée, il recevra la totalité des jetons de présence pour cette année sous forme d'unités d'actions différées en vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs. Il n'y a aucun critère d'acquisition des droits rattaché aux attributions et les droits des unités d'actions différées sont acquis immédiatement. Les administrateurs n'ont le droit de demander le rachat des unités d'actions différées qu'à la cessation de leurs responsabilités en tant qu'administrateurs de Bell Aliant Inc. Le montant du paiement de rachat est égal à la valeur des unités d'actions différées calculée en fonction du cours moyen de clôture de nos actions ordinaires à la TSX pour les cinq derniers jours précédant la date de rachat, moins les taxes applicables.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, nous avons attribué 11 545 unités d'actions différées en vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs, et 193 unités d'actions différées ont été créditées au réinvestissement des dividendes théoriques. La juste valeur des 11 738 unités d'actions différées attribuées et créditées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011 s'est établie à 0,3 M\$, ou 27,26 \$ par unité d'action différée. Aucune unité d'action différée n'a été rachetée en vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2011. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, nous avons comptabilisé un montant négligeable à l'égard de la charge liée au régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs.

## 17. Variations des actifs et des passifs opérationnels

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2011	2010
Créances clients et autres débiteurs	7,1	21,2
Stocks	3,9	(7,4)
Paievements anticipés	(11,8)	(11,7)
Créances à long terme	2,4	2,3
Charges différées	(1,3)	(11,7)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	28,7	(65,9)
Crédits différés	5,0	2,8
	<b>34,0</b>	<b>(70,4)</b>

**18. Engagements**

Les paiements minimaux futurs estimatifs en vertu de nos obligations contractuelles s'établissent comme suit :

	Reste de 2011	2012	2013	2014	2015	Par la suite	Total
Contrats de location simple	7,0	23,8	23,4	22,8	21,8	68,0	166,8
Contrats d'approvisionnement opérationnel	100,3	336,2	320,0	304,1	276,8	1 390,4	2 727,8
Engagements liés aux immobilisations	18,6	35,0	23,0	18,2	–	–	94,8
	<b>125,9</b>	<b>395,0</b>	<b>366,4</b>	<b>345,1</b>	<b>298,6</b>	<b>1 458,4</b>	<b>2 989,4</b>

Les contrats d'approvisionnement opérationnel se rapportent principalement aux différentes ententes liées aux systèmes informatiques et aux technologies de l'information ainsi qu'aux obligations en vertu de contrats de service, y compris à une série d'ententes commerciales à long terme avec Bell Canada. Les engagements liés aux immobilisations se rapportent principalement à certains projets de construction de réseaux à large bande en Ontario.

**19. Transactions entre parties liées**

Bell Aliant Inc.

Bell Aliant Inc. est entièrement tributaire des dividendes que nous lui versons pour effectuer ses propres dividendes. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, nous avons déclaré des dividendes à Bell Aliant Inc. pour un total de 327,3 M\$ (280,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010). Au 30 septembre 2011, aucun dividende n'était à payer (29,6 M\$ au titre des distributions à payer au 31 décembre 2010).

Bell Aliant Inc. nous prête ses excédents de trésorerie au moyen d'une série de billets et exige les remboursements en fonction des besoins opérationnels. Le billet d'un montant de 5,3 M\$ qui était à payer au Fonds au 31 décembre 2010 a été remboursé le 31 janvier 2011. Les billets émis par la suite portaient intérêt à un taux de 1,30 % par année et se sont traduits par des charges d'intérêts d'un montant négligeable pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2011 et 2010. Au 30 septembre 2011, des billets de 6,2 M\$ étaient à payer à Bell Aliant Inc., chacun portant intérêt au taux de 1,30 % par année et arrivant à échéance entre le 28 et le 31 octobre 2011.

Placements Bell Aliant, commandité

Le 31 décembre 2010, Placements Bell Aliant, commandité a prêté un montant de 43,3 M\$ à Bell Aliant, s.e.c. au moyen d'un billet à vue ne portant pas intérêt. Au cours de la conversion, Bell Aliant, commandité a acquis le billet et, le 14 janvier 2011, Bell Aliant, s.e.c. a remboursé ce billet.

BCE et Bell Canada

Au 31 décembre 2010, un montant de 145,6 M\$ était inclus dans les effets à recevoir de parties liées, ce qui représentait les emprunts liés aux distributions différées que BCE et Bell Canada ont choisi de recevoir sur leurs parts de société en commandite échangeables. Les effets à recevoir ainsi que les distributions différées d'un montant de 169,8 M\$ ont été réglés le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**20. Transition aux IFRS**

Première application des IFRS

Les exemptions facultatives et les exceptions obligatoires importantes que nous avons appliquées à l'adoption et les principales différences comptables à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2010, sont présentées à la note 22 de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour la période close le 31 mars 2011.

## Notes annexes (non audité)

### Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS

Les rapprochements ci-dessous mettent en lumière les principales différences comptables entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que leur incidence sur nos résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010.

#### Rapprochement des capitaux propres

	Notes	Au 30 septembre 2010
Total des capitaux propres en vertu des PCGR du Canada		4 703,9
Avantages du personnel	A	(1 280,8)
Immobilisations corporelles	B	(286,6)
Parts échangeables de catégorie B	C	
Participations ne donnant pas le contrôle		1 530,2
Juste valeur des parts échangeables de catégorie B		(1 867,9)
Incidence fiscale des ajustements ci-dessus		225,9
Total des capitaux propres en vertu des IFRS		3 024,7

#### Rapprochement du résultat net et du résultat global

Pour les périodes closes le 30 septembre 2010	Notes	Trimestre	Période de neuf mois
Bénéfice net en vertu des PCGR du Canada		75,8	242,9
Avantages du personnel	A	1,9	5,7
Immobilisations corporelles	B	4,1	3,1
Participation ne donnant pas le contrôle	C	33,6	99,3
Parts échangeables de catégorie B	C		
Distributions aux porteurs		(52,3)	(157,0)
Diminution (augmentation) de la valeur		(31,7)	156,0
Incidence fiscale des ajustements ci-dessus		1,7	0,4
Bénéfice net en vertu des IFRS		33,1	350,4

Pour les périodes closes le 30 septembre 2010	Note	Trimestre	Période de neuf mois
Bénéfice global en vertu des PCGR du Canada		77,3	246,3
Variation du bénéfice net (de la perte nette)		(42,7)	107,5
Pertes actuarielles sur les obligations au titre des avantages du personnel, déduction faite de l'impôt	A	(52,1)	(354,5)
Perte globale en vertu des IFRS		(17,5)	(0,7)

#### Explication des écarts et des ajustements

##### A) Avantages du personnel

En vertu des PCGR du Canada, les écarts actuariels qui découlaient des variations de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs du régime étaient comptabilisés de manière systématique et uniforme, sous réserve d'un amortissement minimal fondé sur la méthode du corridor. Le corridor correspondait à 10 % du montant le plus élevé des deux suivants : l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice et la valeur de marché des actifs du régime au début de l'exercice. Les écarts actuariels étaient différés et ceux qui dépassent le corridor de 10 % étaient amortis à titre de composante de la charge de retraite, selon le mode d'amortissement linéaire, sur la durée de vie active résiduelle moyenne prévue des employés actifs ou sur la durée de vie résiduelle moyenne des employés retraités. Les écarts actuariels inférieurs au corridor de 10 % étaient différés. Les coûts des services passés en vertu des PCGR du Canada étaient également amortis selon le mode d'amortissement linéaire, sur la durée de vie active résiduelle moyenne prévue des employés actifs ou sur la durée de vie résiduelle moyenne des employés retraités.

En vertu des IFRS, nous avons choisi de comptabiliser l'ensemble des écarts actuariels immédiatement dans le résultat global, sans les comptabiliser dans le résultat net des périodes subséquentes. Par conséquent, les écarts actuariels, ainsi que tous les autres ajustements exigés au passif minimal, sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global à la fin de chaque période. Les coûts des services

## Notes annexes (non audité)

passés à l'égard desquels les droits sont acquis sont immédiatement comptabilisés en charges opérationnelles. Notre charge nette au titre des régimes d'avantages est également touchée par ce choix de méthode, puisque conformément aux IFRS, il n'existe plus de composante amortissement à la charge nette au titre des régimes d'avantages.

Les IFRS exigent également que les actifs des régimes soient évalués à la valeur de marché, et non à la valeur liée au marché, valeur qui était utilisée en vertu des PCGR du Canada.

En vertu des PCGR du Canada, un montant net total des coûts des prestations de 22,0 M\$ et de 66,4 M\$ était présenté dans les charges opérationnelles pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement. En vertu des IFRS, le montant net total des coûts des prestations s'établit à 20,1 M\$ et à 60,7 M\$ pour les mêmes périodes, ce qui comprend des coûts des services rendus au cours de la période de 13,0 M\$ et de 39,3 M\$, présentés dans les charges opérationnelles, des charges d'intérêts sur les passifs des régimes de 46,8 M\$ et de 140,3 M\$, présentées dans la charge financière, et un rendement prévu des actifs de nos régimes de 39,7 M\$ et de 118,9 M\$, présenté dans les produits financiers.

Les écarts actuariels et les ajustements à notre passif minimal au titre des régimes de retraite ont donné lieu à une augmentation de 451,5 M\$ de notre passif au titre des prestations constituées présenté selon les IFRS au 30 septembre 2010. De ce fait, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, les autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) ont diminué de 52,1 M\$ et de 354,5 M\$, respectivement, et le passif d'impôt différé a diminué de 11,0 M\$ et de 97,0 M\$ pour les mêmes périodes. Il n'y a eu aucune écriture similaire en vertu des PCGR du Canada.

En raison de l'incidence nette de la transition aux IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et des principales différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2010, le total des capitaux propres comptabilisé au 30 septembre 2010 relativement aux avantages du personnel a diminué de 1 280,8 M\$ par rapport aux capitaux propres comptabilisés conformément aux PCGR du Canada.

### B) Immobilisations corporelles

Pour amortir nos immobilisations corporelles, nous utilisons, dans le cadre des PCGR du Canada, la méthode de l'amortissement par classes homogènes, selon laquelle les profits et pertes à la cession ou à la mise hors service d'immobilisations corporelles n'étaient pas comptabilisés séparément. Comme cette méthode n'est pas applicable dans le cadre des IFRS, nous avons procédé à une modification de méthode comptable en adoptant rétrospectivement le mode d'amortissement linéaire.

Le passage de l'amortissement par classes homogènes à l'amortissement linéaire a donné lieu à une baisse de 4,3 M\$ et de 6,2 M\$ de la dotation à l'amortissement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010. En outre, les profits et pertes à la cession ou à la mise hors service d'immobilisations corporelles ont été calculés et comptabilisés séparément, ce qui a donné lieu à une augmentation de 0,6 M\$ et de 3,3 M\$ des autres charges pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement.

En raison de l'incidence nette de la transition aux IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et des principales différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2010, le total des capitaux propres comptabilisé au 30 septembre 2010 relativement aux immobilisations corporelles a diminué de 286,6 M\$ par rapport aux capitaux propres comptabilisés conformément aux PCGR du Canada.

### C) Classement des parts de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c.

En vertu des PCGR du Canada, les parts de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c. détenues par BCE et Bell Canada étaient considérées comme des instruments de capitaux propres et représentaient une participation ne donnant pas le contrôle dans Bell Aliant, s.e.c. Les participations ne donnant pas le contrôle étaient classées à titre de composante distincte entre le passif et les capitaux propres à l'état de la situation financière, et à titre de composante du résultat net dans le compte de résultat. Par conséquent, les distributions déclarées sur ces parts étaient portées en diminution des participations ne donnant pas le contrôle à l'état de la situation financière, et le produit attribuable à ces participations ne donnant pas le contrôle était déduit du résultat net pour la période.

## Notes annexes (non audité)

En vertu des IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle sont classées comme une composante des capitaux propres distincte des capitaux propres des actionnaires et le résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle n'est pas déduit du résultat net de la période. Les modalités initiales des droits d'échange et de liquidité émis relativement aux parts de catégorie B permettaient également d'échanger des parts de catégorie B contre des parts du Fonds ou de la trésorerie au gré du porteur; en vertu des IFRS, pour 2010 et pour les périodes antérieures, nous avons constaté ces instruments à titre de passif financier, éliminant toute incidence qu'auraient auparavant eue les participations ne donnant pas le contrôle sur nos résultats financiers. Nous avons réévalué le passif financier à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière, chaque variation étant directement comptabilisée dans le résultat net pour la période. Les distributions déclarées sur les parts de catégorie B ont été comptabilisées à titre de charge dans la période au cours de laquelle elles ont été déclarées.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, le résultat net en vertu des IFRS a augmenté de 33,6 M\$ et de 99,3 M\$, respectivement, par rapport au résultat net en vertu des PCGR du Canada pour les mêmes périodes, traduisant l'élimination de toute participation ne donnant pas le contrôle dans notre résultat net.

Par suite du reclassement des parts de catégorie B dont il est fait mention ci-dessus, notre solde de capitaux propres au 30 septembre 2010 a diminué de 337,7 M\$, en raison des participations ne donnant pas le contrôle d'un montant de 1 530,2 M\$ classées comme composante des capitaux propres, laquelle est contrebalancée par la comptabilisation de la juste valeur du passif des parts de catégorie B, d'un montant de 1 867,9 M\$.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, Bell Aliant, s.e.c. a déclaré des distributions sur ses parts de catégorie B de 52,3 M\$ et de 157,0 M\$, respectivement, ce qui a donné lieu à une diminution de notre résultat net en vertu des IFRS. Ces diminutions ont été contrebalancées par les profits (pertes) comptabilisés à la réévaluation de la juste valeur du passif d'un montant de (31,7) M\$ et de 156,0 M\$ pour les périodes correspondantes.

### 21. Événements postérieurs

Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 1,078 \$ par action ordinaire, pour un montant d'environ 109,2 M\$, à payer le 30 décembre 2011 aux actionnaires inscrits au 15 décembre 2011.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, Bell Aliant Actions privilégiées a déclaré un dividende trimestriel de 0,303 \$ par action privilégiée de série A, pour un montant d'environ 3,5 M\$, à payer le 30 décembre 2011 aux actionnaires inscrits au 15 décembre 2011.